



Le jeudi 9 février 2023, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 31 janvier 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Président, a délibéré.

La délibération affichée

le : 13/02/2023

et transmise à la Préfecture

le : 10/02/2023

est exécutoire

le : 13/02/2023

Présents (47) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Christine DAGUET, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Dominique TOURRES, M. Charles-Henri BALSAN, M. Eric CHALMAIN, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Stéphane ZECCHI, Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Maxime GOURRU, M. Gilles CARANTON, Mme Sabine DESMAISON, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, M. Jean TORTOSA, M. Marc FLEURET, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, Mme Danielle FAURE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Jacques BREUILLAUD, M. Didier DUVERGNE, M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Jean-Michel FORT, M. Olivier VIGNAU, M. Gilbert BLANC, M. Ludovic REAU, M. Noël BLIN, M. Henri LORI, M. Philippe GUERINEAU.

Excusé(s) (6) : M. Denis MERIGOT ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Jacques BREUILLAUD, Mme Delphine GENESTE ayant donné procuration à Mme Marie SALLÉ, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT ayant donné procuration à M. Bruno PALLEAU, Mme Christelle PALLEAU ayant donné procuration à M. Philippe GUERINEAU, Mme Brigitte VOITIER ayant donné procuration à M. Ludovic REAU.

21 : Vente d'un terrain à la SAS DCB Logistics - ZAC d'Ozans - commune d'Etrechet

Dans le cadre du programme de commercialisation de la ZAC d'Ozans, commune d'Etrechet, la SAS DCB Logistics, filiale du groupe DCB International, souhaite acquérir une emprise, propriété de Châteauroux Métropole, afin d'y construire un bâtiment de 110 000 m² environ répondant aux nouveaux enjeux du marché des entrepôts logistiques et des messageries.

L'emprise proposée, d'une superficie d'environ 24 ha, est cadastrée parcelles A108, A109, A368, A440 pour parties, commune d'Etrechet.

A la suite des négociations, un accord est intervenu sur le prix de 20 € HT/m², soit environ 4.8 millions d'euros.

Cette proposition est valable pour une durée d'un an. A défaut de la signature d'un compromis de vente avant le 9 février 2024, Châteauroux Métropole sera libre de proposer à nouveau cette emprise à un autre porteur de projet.

Vu l'évaluation du pôle d'évaluation domaniale,

Il est proposé au Conseil communautaire :

-d'approuver pour un an la vente d'un terrain situé zone d'activités économiques Ozans, commune d'Etrechet, cadastré parcelles A108, A109, A368, A440 pour parties, d'une superficie de 24 ha environ, au prix de 20 € HT/m², à la société DCB Logistics, ou toute personne morale s'y substituant.

-d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte en ce sens.

Suite à une discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à la majorité des votes exprimés (2 contre) .

Signatures :

Le Président, Gil AVÉROUS.

Les secrétaires de séance, Nahima KHORCHID et Jean-Michel FORT.